

Conseil Municipal

Le lundi 9 mai 2022, à 18 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre FOUCHET, Maire.

Présents : Mmes BARDELOT Nicole, CROS Patricia, FERRIER Marie, GOGUÉ Catherine, JACQUET Stéphanie, LECLERC Aurélie, MARTINAT Isabelle, NOUAT Elisabeth et VILLAIN Bernadette, MM. BILLON Patrice, BLAIN Claude, DELARGE Jacky, FOUCHET Pierre, GILLET Pascal, GRIMAULT Romain, et REMANJON Patrice.

Absents excusés : M. BOUARD Denis ayant délégué pouvoir à Mme JACQUET Stéphanie, M. BOUCARD Roger ayant délégué pouvoir à Mme VILLAIN Bernadette, M. LEBLANC Nicolas ayant délégué pouvoir à Mme BARDELOT Nicole.

Secrétaire de séance : Mme CROS Patricia.

Le compte-rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal est approuvé à l'unanimité. La séance est ouverte et le Maire passe à l'ordre du jour.

CHOIX BUREAU D'ETUDE POUR AUDIT ENERGETIQUE BÂTIMENTS COMMUNAUX : Le Maire rappelle au Conseil Municipal que les locaux de l'Ecole Maternelle rue de la Liberté et l'Espace de Vie Sociale allée René Blanchard ont été retenus pour établir un diagnostic énergétique. Pour cela un bureau d'étude doit être désigné pour mener à bien un audit avec un cahier des charges imposé (Energetis Collectivité Bâtiment ou E.C.B.). Deux bureaux ont été contactés et après délibération (à la majorité des voix moins 2 abstentions) le bureau d'étude ICB Dagallier – Fouchet de MENETOU-SALON est retenu (société offrant le prix le plus attractif avec un rendu d'étude dans un délai plus court).

Romain GRIMAULT fait remarquer qu'il souhaiterait que la commission municipale chargée des bâtiments communaux soit mieux informée à ce sujet.

CONVENTIONS CENTRE DE LOISIRS DU MOIS DE JUILLET AVEC LA CCTHB : Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les conventions prévues pour l'organisation du prochain centre de loisirs à Menetou-Salon du jeudi 7 juillet au vendredi 29 juillet 2022. Le personnel communal sera chargé de l'entretien des locaux.

JURES D'ASSISES : Il sera procédé au tirage au sort des jurés d'Assises devant former le Jury Criminel en 2023, le samedi 18 juin à 10 h 30 à la mairie en séance publique.

TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE ET ACCUEIL PERISCOLAIRE RENTREE 2022/2023 : Après avoir entendu les propositions faites par l'adjoint chargé de l'enfance et de la jeunesse concernant les futurs tarifs des services périscolaires à la prochaine rentrée 2022/2023, le Conseil Municipal accepte de prévoir les tarifs suivants :

Pour l'accueil périscolaire les tarifs seront fixés suivant le quotient familial des familles comme suit :

QF compris entre 0 et 799 euros : tarif horaire 1,64 € et 0,41 € par ¼ d'heure ;

QF compris entre 800 et 1 299 € : tarif horaire 1,84 € et 0,46 € par ¼ d'heure ;

QF compris entre 1 300 € et plus : tarif horaire 2,04 € et 0,51 € par ¼ d'heure.

Le règlement intérieur pour l'accueil périscolaire et le restaurant scolaire sera revu et réactualisé pour la prochaine rentrée.

Le tarif du ticket pour un repas est fixé à 3,66 € et à 5,73 € pour les adultes (à titre exceptionnel).

Le tarif spécial pour les enfants allergiques (Projet d'Accueil Individualisé) est fixé à 1,83 € par midi (le repas et les couverts de l'enfant étant fournis par la famille).

Pour le transport scolaire le tarif annuel est fixé à 150,00 € par enfant.

Pour cette prochaine rentrée scolaire, des critères de priorité pourraient être envisagés pour pouvoir prévoir le retour après la classe des enfants en ayant fait la demande. Quelques modifications seront également apportées au règlement du transport scolaire notamment en ce qui concerne l'indisponibilité éventuelle du véhicule.

POSTE ATSEM AOÛT 2022 : Le Maire informe l'Assemblée que le départ à la retraite d'un agent affecté à l'école maternelle est prévu en août prochain. Un poste d'ATSEM (Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles) devrait être créé pour ce remplacement. Le Conseil Municipal accepte donc de créer un poste d'ATSEM à temps complet à compter du 16 août 2022.

COMPTE-RENDUS DES DIVERSES COMMISSIONS

Intervention de Jacky Delarge – Adjoint Ecole – Enfance Jeunesse

Une rencontre Espace Jeunes avec la Communauté de Communes Terres du Haut Berry a eu lieu le mercredi 4 mai avec le titre suivant : « La grande Vadrouille – A Men'Tous tes copains » à Menetou-Salon regroupant une trentaine de jeunes.

Le Conseil Municipal des Jeunes a organisé une soirée des 10-16 samedi dernier, jeux et karaoké y étaient proposés. Cette animation a connu un franc succès. Un grand merci à l'association le Carroi ainsi qu'aux commerçants de la Commune pour leur généreuse participation.

Intervention de Patricia CROS, Adjointe à l'Environnement et aux espaces verts

La livraison et l'installation des tapis fleuris, initialement programmées le 25 mai, seront fixées à une date ultérieure (initialement prévues le 25 mai) afin que les massifs ne subissent pas de stress hydrique à la veille d'un pont de 4 jours. Le garnissage des parterres en terreau ou terre végétale sera également prévu. Un contact a été pris auprès du C.A.U.E. pour une rencontre le 7 juin prochain à 10 h 00, en vue de l'aménagement du rond-point des Quatre Routes et de la bouteille qui y est implantée. La seconde réunion du comité technique relatif à la définition de la stratégie touristique (Schéma de développement touristique du territoire) se tiendra aux Aix d'Angillon le 11 mai à 17 h 00.

Intervention de Pascal GILLET, adjoint Projets et prospectives

Pour présenter le projet « Un nouveau regard sur Menetou-Salon » (projet de revitalisation du Centre Bourg) une réunion publique sera organisée le lundi 30 mai à 18 h 30 dans la salle du haut du Centre d'Accueil.

Intervention de Stéphanie Jacquet, Adjointe Animations, Communication et Associations

Le plan de la Commune a été installé sur la place du haut du bourg mais une face du panneau de présentation est vide, un seul plan ayant été livré. Le Conseil Municipal accepte de commander un deuxième plan.

L'adhésion à l'application « Panneau Pocket » est en attente car l'accord de subvention n'a pas encore été validé.

La commission municipale chargée de l'animation sera réunie prochainement pour définir et organiser les festivités du 14 juillet prochain.

Un public conquis a fréquenté le marché de printemps qui a compté 20 marchands. Un remerciement particulier est dédié aux associations qui y ont participé notamment à la P'Tite Tribu pour ses animations. La marche verte après le marché de printemps a connu un grand succès.

Une commission municipale sera réunie le 1^{er} juin pour préparer le marché d'Été (nocturne envisagée).

Une première réunion municipale relative à l'organisation du Comice Agricole 2023 se tiendra le 17 mai prochain à 18 h 30.

AFFAIRES DIVERSES

Le Conseil Municipal accepte la proposition du Maire pour la location des prés communaux cadastrés section AO 1200 - AO 1201 – AO 1203. Une convention sera établie pour une durée d'un an moyennant un loyer de 50 € / hectare annuel indexé par le coefficient départemental, payable au 1^{er} novembre à terme échu avec cote part réglementaire des impôts fonciers, à compter du 15 mai 2022. Le locataire devra veiller à laisser la largeur nécessaire au passage du GR31.

Le Conseil Municipal accepte de vendre plusieurs coupes de bois sur pied sur 2 chemins communaux. Le prix de 7,00 € le stère est fixé et un règlement sera établi.

Le Maire indique à l'assemblée que les travaux du Cabinet Médical sont bientôt terminés. Une inauguration pourrait être prévue le 7 juillet prochain avec le Préfet du Cher. L'inauguration des travaux de la route des Aix serait également envisagée en même temps. La liste des invités est précisée. Un vin d'honneur pourrait être servi dans la salle d'animation de la résidence Autonomie Louis Jouannin. Des portes ouvertes, pour la population, pourraient être organisées avant cette inauguration.

Le Maire donne lecture du courrier reçu du président de l'Union sportive Henrichemont - Menetou-Salon à propos du choix de la Municipalité de ne pas financer le remplacement de l'éclairage du stade cette année. La réponse du Maire est lue au Conseil Municipal et ce dernier propose une rencontre avec les membres du bureau de l'association pour échanger sur le sujet.

Dans le cadre du schéma directeur d'assainissement, suivi par la CCTHB, des tests de fumée seront réalisés rue de la Gare et des caméras exploreront les conduites du réseau d'eaux pluviales.

Le Maire indique à l'assemblée qu'il a reçu un questionnaire à compléter de la part de Nature 18 pour le programme Climat 2030.

Le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de modification du tracé du GR 31 reçue du Comité Départemental de Randonnée Pédestre du Cher. Cette modification se traduit par le passage du chemin de randonnée le long des prés communaux depuis la trouée verte jusqu'à la route départementale n° 59, juste avant le chemin rural en limite de la commune de Quantilly. Le Conseil Municipal accepte cette proposition et donc la modification de ce tracé.

Une réunion publique pour la présentation de l'arrivée de la fibre à Menetou-Salon aura lieu prochainement. Le Maire est convié à une rencontre le 17 mai pour son organisation.

La vente des chemins du Garçonnet aux Faucards et de Tasnières feront l'objet d'une enquête publique conjointe qui sera ouverte du 24 mai au 10 juin 2022.

Un tour de table rapide est effectué pour connaître et confirmer la disponibilité de chacun pour la tenue du bureau de vote les 12 et 19 juin prochains.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 45.